

Réf: Dossier N° 135814

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE COURTAGE UNITE » en abrégé «
SC UNITE »

Siège social Abidjan, Yopougon, YOPOUGON KENNEYA, Lot
113, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 juillet 2022, et enregistrés au CEPICI le 23 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE COURTAGE UNITE » en
abrégé « SC UNITE »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en république de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

COURTAGE EN ASSURANCE ET REASSURANCE -
CONSEILS EN
ASSURANCES

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières de quelque nature qu'elle soit, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, YOPOUGON KENNEYA, Lot
113, Ilot 30

Dirigeant(s) : M DOSSO SAMBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04750 du 24/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38479/GTCA/RC/2022 du 24/08/2022

